

RCS : GUERET Code greffe : 2301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GUERET atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1983 B 00004 Numéro SIREN : 326 256 880 Nom ou dénomination : GD
--

Ce dépôt a été enregistré le 06/11/2023 sous le numéro de dépôt 1625

B1625 le 6/11/2023

1 - BILAN ACTIF

DGFIP N° 2050 2023

Désignation de l'entreprise : GD

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12

Adresse de l'entreprise : 34 AVENUE DU BERRY 23000 GUERET

Durée de l'exercice précédent 12

si déposé néant, cochez la case : ☐

				Exercice N clos le, 31/03/2023	Exercice N-1
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ *	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement	AB	AC		
	Frais de développement	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	40 835	2 330
	Fonds commercial (1)	AH	AI	1 319 065	1 319 065
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO	3 664 045	3 508 612
	Constructions	AP	AQ	9 033 167	4 274 229
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	3 109 968	226 458
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	637 352	82 951
	Immobilisations en cours	AV	AW	235 300	152 250
	Avances et acomptes	AX	AY	4 050	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	1 182 632	1 176 406
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	73 463	61 181
	Autres titres immobilisés	BD	BE	7 051	7 051
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières	BH	BI		
	TOTAL (II)	BJ	BK	16 485 368	10 810 536
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	4 693	14 972
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU	238 249	4 563 038
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)	BX	BY	81 298	482 258
	Autres créances (3)	BZ	CA	2 214 704	2 764 640
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
	Disponibilités	CF	CG	1 675 999	2 163 256
	Charges constatées d'avance (3)	CH	CI	79 333	55 730
	TOTAL (III)	CJ	CK	319 547	9 331 338
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	16 804 915	20 021 544
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	
Clause de réserve		Stocks :			
de propriété :					

Comptes approuvés
par l'Assemblée Générale
du 19/10/2023
Le Président,

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2023

Désignation de l'entreprise : GD

Néant ☐

					Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)			(Dont versé :	1 000 000	DA	1 000 000	1 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...					DB		
	Écarts de réévaluation (2)			(dont écart d'équivalence :	EK	DC		
	Réserve légale (3)					DD	100 000	100 000
	Réserves statutaires ou contractuelles					DE	4 755 838	4 055 658
	Réserves réglementées (3)		Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours		B1	DF		
	Autres réserves		Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants		EJ	DG		
	Report à nouveau					DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)					DI	2 641 118	2 800 179
	Subventions d'investissement					DJ		
	Provisions réglementées					DK		
	TOTAL (I)					DL	8 496 956	7 955 838
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs					DM		
	Avances conditionnées					DN		
	TOTAL (II)					DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques					DP	242 791	236 851
	Provisions pour charges					DQ		
	TOTAL (III)					DR	242 791	236 851
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles					DS		
	Autres emprunts obligataires					DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)					DU	3 064 032	3 791 886
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs			EI	DV	1 776 391	1 899 228	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés					DX	4 233 282	4 170 986
	Dettes fiscales et sociales					DY	2 002 290	2 301 757
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					DZ		
	Autres dettes					EA	205 799	497 724
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)					EB		
TOTAL (IV)					EC	11 281 797	12 661 582	
Écarts de conversion passif (V)					ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)					EE	20 021 544	20 854 271	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital				1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C		
			Écart de réévaluation libre			1D		
			Réserve de réévaluation (1976)			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme				EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				EG	8 119 451	8 977 018
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				EH		

Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052 2023

Désignation de l'entreprise : GD										Néant ☐	
			Exercice N						Exercice N-1		
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		FA	66 414 112	FB		FC	66 414 112	62 757 347		
	Production vendue	biens	FD	41 266	FE		FF	41 266	53 088		
		services	FG	1 249 962	FH		FI	1 249 962	1 182 967		
	Chiffres d'affaires nets		FJ	67 705 341	FK		FL	67 705 341	63 993 403		
	Production stockée						FM				
	Production immobilisée						FN				
	Subventions d'exploitation						FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						FP	351 490	324 099		
	Autres produits (1) (11)						FQ	773 363	738 410		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	68 830 195	65 055 913		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS	54 057 722	50 810 475		
	Variation de stock (marchandises)						FT	(381 645)	2 314		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU	93 378	118 018		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV	10 279	(4 810)		
	Autres achats et charges externes (3)						FW	4 295 174	3 534 191		
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	936 182	965 370		
	Salaires et traitements						FY	3 963 501	3 667 771		
	Charges sociales (10)						FZ	1 108 236	953 534		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	883 373	923 298		
			- dotations aux provisions				GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions					GC	238 249	214 817		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	35 355	29 415		
	Autres charges (12)						GE	77 345	29 996		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	65 317 152	61 244 394		
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	3 513 042	3 811 519		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	500 000	500 000		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	12 281	17 553		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	89	194		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM				
	Différences positives de change						GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO				
	Total des produits financiers (V)						GP	512 371	517 748		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	74 786	86 538		
	Différences négatives de change						GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT				
	Total des charges financières (VI)						GU	74 786	86 538		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	437 585	431 209			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	3 950 627	4 242 729			

4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2023

Désignation de l'entreprise : GD

Néant ☐

					Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion				HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital				HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges				HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)				HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)				HE	90	225	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital				HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				HG	524	5 152	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)				HH	614	5 377	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)					HI	(614)	(5 377)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)					HJ	607 119	649 239	
Impôts sur les bénéfices (X)					HK	701 776	787 933	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)					HL	69 342 566	65 573 662	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)					HM	66 701 448	62 773 482	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)					HN	2 641 118	2 800 179	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	742 248	720 768	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1G			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier		HP			
			- Crédit-bail immobilier		HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			1J	500 000	500 000	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K	3 909	13 435	
	(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	15 526	5 025	
	(6 ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD			
	(9)	Dont transferts de charges			A1	108 221	86 424	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitar		(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	1 080	1 080	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		facultatives	A6			
				obligatoires	A9			
		dont cotisations facultatives Madelin			A7			
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			A8			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
					Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
PENALITES ET AMENDES					90			
AMORTISSEMENT EXCEPTIONNELLE POUR MISE AU REBUT					524			
TOTAL GENERAL					614			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N			
					Charges antérieures		Produits antérieurs	
TOTAL GENERAL								

■ FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

■ EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

■ PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 1 à 3 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains : 10 à 20 ans
- Constructions : 20 ans
- Agencements des constructions : 10 à 15 ans
- Agencements divers : 6 à 10 ans
- Matériel d'exploitation : 5 à 10 ans
- Matériel de transport : 5 ans
- Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- Mobilier de bureau : 10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

■ NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 10 000 actions de 100 euros.

Variation des capitaux propres

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Capital	1 000 000			1 000 000
Réserves	4 155 659	700 180		4 855 838
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice N-1	2 800 180		2 800 180	
Résultat de l'exercice N		2 641 118		2 641 118
	7 955 838	3 341 298	2 800 180	8 496 956

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	1 359 081	23 479		1 382 560
Immobilisations corporelles	23 850 374	721 581	42 087	24 529 867
Immobilisations financières - titres	1 183 458	6 226		1 189 684
Immobilisations financières - créances	61 181	12 282		73 463
	26 454 094	763 568	42 087	27 175 575

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	37 685	3 150		40 835
Immobilisations corporelles	15 605 873	880 748	42 087	16 444 533
	15 643 557	883 898	42 087	16 485 368

<i>Dont dotation :</i>	- Linéaire	846 401
	- Dégressive	36 972
	- Exceptionnelle	525

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges ⁽¹⁾	236 851	35 355	29 415	242 791
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	295 152	238 249	213 854	319 547
	532 003	273 604	243 269	562 338

Dont dotation :	-	Exploitation	273 604	243 269
	-	Financier		
	-	Exceptionnel		

⁽¹⁾ La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	29 415
- montants repris parce que devenus sans objet :	-

La provision pour risque et charges se décompose ainsi :

- Une provision pour risques représentant une quote-part de la société dans un litige de la société coopérative nationale assignée par le ministre de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris pour une restitution aux fournisseurs de remises additionnelles. Les sommes susceptibles d'être reversées par la société s'élèvent à 137 k€. En mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes mais ce dernier a fait appel. A ce jour, la provision pour risques et charges est donc maintenue.
- Une provision correspondant à des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 35 k€.
- Des litiges salariés pour 71 k€

Biens pris en crédit-bail

Néant

Créances – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	73 463		73 463
Créances d'exploitation	2 544 412	2 544 412	
Créances diverses	236 850	236 850	
Charges constatées d'avance	79 333	79 333	
	2 934 058	2 860 594	73 463

Dettes – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants ^(*)	3 729	3 729		
Emprunts bancaires ⁽¹⁾	3 060 303	738 439	1 540 390	781 475
Emprunts & dettes financières divers ⁽²⁾	1 776 392	1 253 426	474 230	48 735
Dettes d'exploitation	6 342 217	6 024 701		317 516
Dettes diverses	99 156	99 156		
Produits constatés d'avance				
	11 281 797	8 119 451	2 014 620	1 147 726

^(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 3 729

⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice 230 000

⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 958 819

⁽²⁾ Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 1 171 371

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir et les charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

■ NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché et se ventile de la façon suivante :

	N	N-1
Magasin	48 457 093	46 873 436
Station-service	19 248 248	17 119 967
	67 705 341	63 993 403

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

Cadres	12
Agents de maîtrise	2
Employés	141
	155

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel

	CHARGES	PRODUITS
Pénalités et amendes	90	
Dotations aux amortissements sur immobilisations mises au rebut	525	
	615	

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	311 116
Supplément de participation	6 400
L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	152 803
Supplément d'intéressement	136 800
	607 119

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, diminuée d'une réduction d'impôts mécénat.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère SAELDA.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Impôt concernant le résultat courant avant impôts	851 206
Impôt concernant le résultat exceptionnel (<i>participation des salariés incluse</i>)	- 149 430
	<hr/> 701 776

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

Situation au début de l'exercice (au taux de 25 %)	80 982
Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25 %)	83 651

■ AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (promesse d'affectation hypothécaire, promesse cession de créances professionnelles et nantissement du fonds de commerce).

Engagements financiers

	DONNÉS	REÇUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	224 000	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	2 000 000	-
Autres engagements	-	-

Engagements retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective nationale du commerce de gros à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 64 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 1.45 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales ;
- critère de turn-over du personnel : cadres et agents de maîtrise : faible – employés : moyens ;
- table de mortalité : INSEE 2022;

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 360 000 €

S.A.S. GD*Exercice du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023***Entreprises liées**

	GDB	SAELDA	BGD
Participations	1 000	-	30 000
Créances diverses	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	1 161 829	-
Autres dettes diverses	-	-	16 007
Produits de participation	-	-	500 000
Autres produits (produits de location)	-	-	305 460
Intérêts et charges assimilées	-	2 629	1 280

Filiales et participation à plus de 50 %

SARL BGD
36 Avenue du Berry
23000 GUERET
R.C.S 338 727 969

Capital	30 000
Réserves et R.A.N. avant affectation du résultat	818 981
Quote-part du capital détenu	100 %
Valeur brute des titres détenus	30 000
Valeur nette des titres détenus	30 000
Prêts et avances consentis	-
Cautions & avals donnés	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	9 834 597
Résultat du dernier exercice clos	365 183
Dividendes encaissés	500 000

Société établissant des comptes consolidés

Les présents comptes annuels sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale par la société :

S.A.S. SAELDA

36 Avenue du Berry

23 000 GUERET

R.C.S. : GUERET 882 320 259

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

GD
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 euros
Siège social : Avenue du Berry, 23000 GUERET
326 256 880 RCS GUERET

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 19 OCTOBRE 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2023

TROISIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2023 s'élevant à 2 641 118 euros, de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 2 641 118 euros
en totalité au compte "report à nouveau » qui s'élèverait ainsi à 2.641.118 euros.

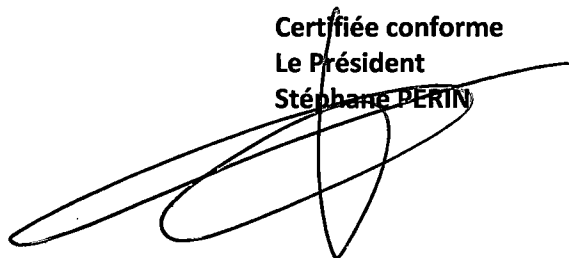
Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 8.496.956 euros.

Voix pour	9998
Voix contre	/
Abstention	/

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 19 OCTOBRE 2023

Cette résolution est *adoptée à la majorité des voix exprimées.*

Certifiée conforme
Le Président
Stéphane PERIN



GD

Société par Action Simplifiée au capital de 1.000.000 Euros

34 Avenue du Berry

23000 GUERET

R.C.S. Gueret : 326 256 880

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos au 31 Mars 2023

3-5 Avenue Bernard Moitessier
CS 80009
17180 PERIGNY
Tél : 05.46.42.42.85
Fax : 05.46.43.45.24



GD
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 mars 2023

A l'Assemblée Générale de la société GD,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GD relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} avril 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

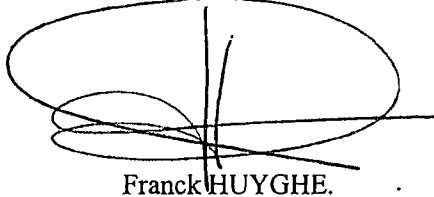
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Périgny, le 3 octobre 2023.

Le Commissaire aux Comptes,
EXCO VALLIANCE AUDIT.



Franck HUYGHE.

Bilan actif	Clôture au 31/03/23 Durée 12 mois			Clôture au 31/03/22 Durée 12 mois
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	27 175 575	16 485 368	10 690 206	10 810 536
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 382 560	40 835	1 341 725	1 321 396
CONCESSIONS, BREVETS, DROITS SIMILAIRES	63 495	40 835	22 660	2 331
FONDS COMMERCIAL (1)	1 319 065		1 319 065	1 319 065
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	24 529 867	16 444 533	8 085 334	8 244 501
TERRAINS	7 061 040	3 664 046	3 396 995	3 508 612
CONSTRUCTIONS	13 145 204	9 033 167	4 112 037	4 274 229
INSTAL. TECHNIQUE, MATERIEL & OUTILLAGE	3 312 638	3 109 968	202 669	226 459
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	771 636	637 353	134 283	82 951
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	235 300		235 300	152 250
EN COURS, AVANCES ET ACOMPTE	4 050		4 050	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	1 263 147		1 263 147	1 244 639
PARTICIPATIONS	1 182 633		1 182 633	1 176 406
CREANCES RATTACHEES A PARTICIPATIONS	73 463		73 463	61 181
TITRES IMMOBILISES DIVERS	7 052		7 052	7 052
ACTIF CIRCULANT	9 650 886	319 547	9 331 339	10 043 735
STOCKS ET EN-COURS	5 114 292	238 249	4 876 043	4 578 011
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	4 694		4 694	14 973
MARCHANDISES	5 109 598	238 249	4 871 349	4 563 038
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	2 544 412	81 298	2 463 114	2 893 813
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	566 557	81 298	485 259	482 097
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 977 855		1 977 855	2 411 716
CREANCES DIVERSES (3)	236 850		236 850	352 925
DISPONIBILITES	1 675 999		1 675 999	2 163 256
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	79 333		79 333	55 730
TOTAL GENERAL	36 826 461	16 804 916	20 021 545	20 854 272
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an				
(3) Dont à plus d'un an				

Bilan passif	Clôture au 31/03/23 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/22 Durée 12 mois
	Montant	Montant
CAPITAUX PROPRES	8 496 956	7 955 838
CAPITAL	1 000 000	1 000 000
RESERVES	4 855 838	4 155 659
RESERVE LEGALE	100 000	100 000
AUTRES RESERVES	4 755 838	4 055 659
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 641 118	2 800 180
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	242 791	236 851
PROVISIONS POUR RISQUES	242 791	236 851
DETTE(1)	11 281 797	12 661 582
DETTE FINANCIERE	4 840 424	5 691 114
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (2)	3 064 033	3 791 886
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	1 776 392	1 899 228
DETTE D'EXPLOITATION	6 342 217	6 585 955
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	4 233 283	4 170 986
DETTE FISCALES ET SOCIALES	2 001 570	2 301 757
AUTRES DETTE D'EXPLOITATION	107 364	113 211
DETTE DIVERSE	99 156	384 513
DETTE SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	720	
AUTRES DETTE DIVERSES	98 436	384 513
TOTAL GENERAL	20 021 545	20 854 272
(1) Dont à plus d'un an	3 162 346	3 684 564
Dont à moins d'un an	8 119 451	8 977 018
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		

Compte de résultat	Exercice	Exercice
	01/04/22 - 31/03/23	01/04/21 - 31/03/22
	Durée 12 mois	Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS D'EXPLOITATION	68 830 195	65 055 914
VENTES DE MARCHANDISES	66 414 113	62 757 348
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	41 266	53 088
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 249 962	1 182 967
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>67 705 341</i>	<i>63 993 403</i>
REPRISES SUR PROVISIONS	243 269	237 676
TRANSFERTS DE CHARGES	108 222	86 424
AUTRES PRODUITS	773 364	738 411
CHARGES D'EXPLOITATION	65 317 152	61 244 394
ACHAT DE MARCHANDISES	54 057 722	50 810 475
VARIATION DES STOCKS	-381 645	2 315
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	93 378	118 019
VARIATION DES STOCKS	10 279	-4 810
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	4 295 175	3 534 192
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	936 182	965 370
SALAIRES ET TRAITEMENTS	3 963 502	3 667 772
CHARGES SOCIALES	1 108 237	953 535
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	883 373	923 298
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	238 249	214 818
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	35 355	29 415
AUTRES CHARGES	77 345	29 997
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 513 043	3 811 520
PRODUITS FINANCIERS	512 372	517 748
PARTICIPATIONS	500 000	500 000
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	12 282	17 554
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	90	195
CHARGES FINANCIERES	74 787	86 539
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	74 787	86 539
RESULTAT FINANCIER	437 585	431 210
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	3 950 628	4 242 729

Compte de résultat	Exercice	Exercice
	01/04/22 - 31/03/23	01/04/21 - 31/03/22
	Durée 12 mois	Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
SUR OPERATIONS DE GESTION		
SUR OPERATION EN CAPITAL		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	615	5 378
SUR OPERATIONS DE GESTION	90	225
SUR OPERATION EN CAPITAL		
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	525	5 153
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-615	-5 378
PARTICIPATIONS DES SALARIES	607 119	649 239
IMPÔTS SUR LES BENEFICES	701 776	787 933
<i>TOTAL DES PRODUITS</i>	<i>69 342 567</i>	<i>65 573 662</i>
<i>TOTAL DES CHARGES</i>	<i>66 701 449</i>	<i>62 773 482</i>
RESULTAT NET COMPTABLE	2 641 118	2 800 180
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	500 000	500 000
Charges financières concernant les entreprises liées	3 909	13 435

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

■ FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

■ EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

■ PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 1 à 3 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains : 10 à 20 ans
- Constructions : 20 ans
- Agencements des constructions : 10 à 15 ans
- Agencements divers : 6 à 10 ans
- Matériel d'exploitation : 5 à 10 ans
- Matériel de transport : 5 ans
- Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- Mobilier de bureau : 10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

■ NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 10 000 actions de 100 euros.

Variation des capitaux propres

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Capital	1 000 000			1 000 000
Réserves	4 155 659	700 180		4 855 838
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice N-1	2 800 180		2 800 180	
Résultat de l'exercice N		2 641 118		2 641 118
	7 955 838	3 341 298	2 800 180	8 496 956

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	1 359 081	23 479		1 382 560
Immobilisations corporelles	23 850 374	721 581	42 087	24 529 867
Immobilisations financières - titres	1 183 458	6 226		1 189 684
Immobilisations financières - créances	61 181	12 282		73 463
	26 454 094	763 568	42 087	27 175 575

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	37 685	3 150		40 835
Immobilisations corporelles	15 605 873	880 748	42 087	16 444 533
	15 643 557	883 898	42 087	16 485 368

<i>Dont dotation :</i>	- Linéaire	846 401
	- Dégressive	36 972
	- Exceptionnelle	525

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges ⁽¹⁾	236 851	35 355	29 415	242 791
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	295 152	238 249	213 854	319 547
	532 003	273 604	243 269	562 338

Dont dotation :	-	Exploitation	273 604	243 269
	-	Financier		
	-	Exceptionnel		

⁽¹⁾ La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	29 415
- montants repris parce que devenus sans objet :	-

La provision pour risque et charges se décompose ainsi :

- Une provision pour risques représentant une quote-part de la société dans un litige de la société coopérative nationale assignée par le ministre de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris pour une restitution aux fournisseurs de remises additionnelles. Les sommes susceptibles d'être reversées par la société s'élèvent à 137 k€. En mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes mais ce dernier a fait appel. A ce jour, la provision pour risques et charges est donc maintenue.
- Une provision correspondant à des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 35 k€.
- Des litiges salariés pour 71 k€

Biens pris en crédit-bail

Néant

Créances – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	73 463		73 463
Créances d'exploitation	2 544 412	2 544 412	
Créances diverses	236 850	236 850	
Charges constatées d'avance	79 333	79 333	
	2 934 058	2 860 594	73 463

Dettes – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants ⁽¹⁾	3 729	3 729		
Emprunts bancaires ⁽¹⁾	3 060 303	738 439	1 540 390	781 475
Emprunts & dettes financières divers ⁽²⁾	1 776 392	1 253 426	474 230	48 735
Dettes d'exploitation	6 342 217	6 024 701		317 516
Dettes diverses	99 156	99 156		
Produits constatés d'avance				
	11 281 797	8 119 451	2 014 620	1 147 726

⁽¹⁾ Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 3 729

⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice 230 000

⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 958 819

⁽²⁾ Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 1 171 371

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir et les charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

■ NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Chiffre d'affaires**

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché et se ventile de la façon suivante :

	N	N-1
Magasin	48 457 093	46 873 436
Station-service	19 248 248	17 119 967
	<hr/> 67 705 341	<hr/> 63 993 403

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

Cadres	12
Agents de maîtrise	2
Employés	141
	<hr/> 155

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel

	CHARGES	PRODUITS
Pénalités et amendes	90	
Dotations aux amortissements sur immobilisations mises au rebut	525	
	<hr/> 615	

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

La participation des salariés (<i>ordonnance du 21/10/1986</i>)	311 116
Supplément de participation	6 400
L'intéressement des salariés (<i>loi du 07/11/1990</i>)	152 803
Supplément d'intéressement	136 800
	<hr/> 607 119

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, diminuée d'une réduction d'impôts mécénat.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère SAELDA.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Impôt concernant le résultat courant avant impôts	851 206
Impôt concernant le résultat exceptionnel (<i>participation des salariés incluse</i>)	- 149 430
	<hr/> 701 776

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

Situation au début de l'exercice (au taux de 25 %)	80 982
Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25 %)	83 651

■ AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (promesse d'affectation hypothécaire, promesse cession de créances professionnelles et nantissement du fonds de commerce).

Engagements financiers

	DONNÉS	REÇUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	224 000	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	2 000 000	-
Autres engagements	-	-

Engagements retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective nationale du commerce de gros à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 64 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 1.45 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales ;
- critère de turn-over du personnel : cadres et agents de maîtrise : faible – employés : moyens ;
- table de mortalité : INSEE 2022;

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 360 000 €

S.A.S. GD*Exercice du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023***Entreprises liées**

	GDB	SAELDA	BGD
Participations	1 000	-	30 000
Créances diverses	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	1 161 829	-
Autres dettes diverses	-	-	16 007
Produits de participation	-	-	500 000
Autres produits (produits de location)	-	-	305 460
Intérêts et charges assimilées	-	2 629	1 280

Filiales et participation à plus de 50 %

SARL BGD
36 Avenue du Berry
23000 GUERET
R.C.S 338 727 969

Capital	30 000
Réserves et R.A.N. avant affectation du résultat	818 981
Quote-part du capital détenu	100 %
Valeur brute des titres détenus	30 000
Valeur nette des titres détenus	30 000
Prêts et avances consentis	-
Cautions & avals donnés	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	9 834 597
Résultat du dernier exercice clos	365 183
Dividendes encaissés	500 000

Société établissant des comptes consolidés

Les présents comptes annuels sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale par la société :

S.A.S. SAELDA

36 Avenue du Berry

23 000 GUERET

R.C.S. : GUERET 882 320 259

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.



Cabinet Vilaine et Associés



34 Avenue Bernard Moitessier
CS 80 009 - 17180 PERIGNY
Tel 05 46 42 42 85 - Fax 05 46 43 45 24
Siret : 351 216 031 00044 - APE 6920Z



www.exco-valliance-blog.fr
www.excovalliance.fr

Siège Social
Exco Valliance PERIGNY
3-5 avenue Bernard Moitessier
17180 PERIGNY

Tel : 05.46.42.42.85
Fax : 05.46.43.45.24
Mail : valliance@exco.fr

Exco Valliance ROCHFORD
1, avenue de Saintonge
17430 TONNAY-CHARENTE

Exco Valliance ROYAN
3 rue des Cyprès
17200 ROYAN

Exco Valliance SAINTES
83-85 cours du Maréchal Leclerc
17100 SAINTES

Exco Valliance ANGOULEME
11 Rte du Peux - CS 22508
16025 ANGOULEME CEDEX

Exco Valliance BARBEZIEUX
32, boulevard Chanzy
16300 BARBEZIEUX

Exco Valliance COGNAC
21 Place Jean Monnet
16 100 COGNAC

Exco Valliance QL LE BOUSCAT
203 Avenue de Tivoli - CS 50003
33491 LE BOUSCAT

Exco Valliance LORMONT
Quai Carriet
33310 LORMONT

Exco Valliance MERIGNAC
2 avenue Henry Le Châtelier
33692 MERIGNAC Cedex

Exco PARIS VFA
9 rue de l'échelle
75001 PARIS